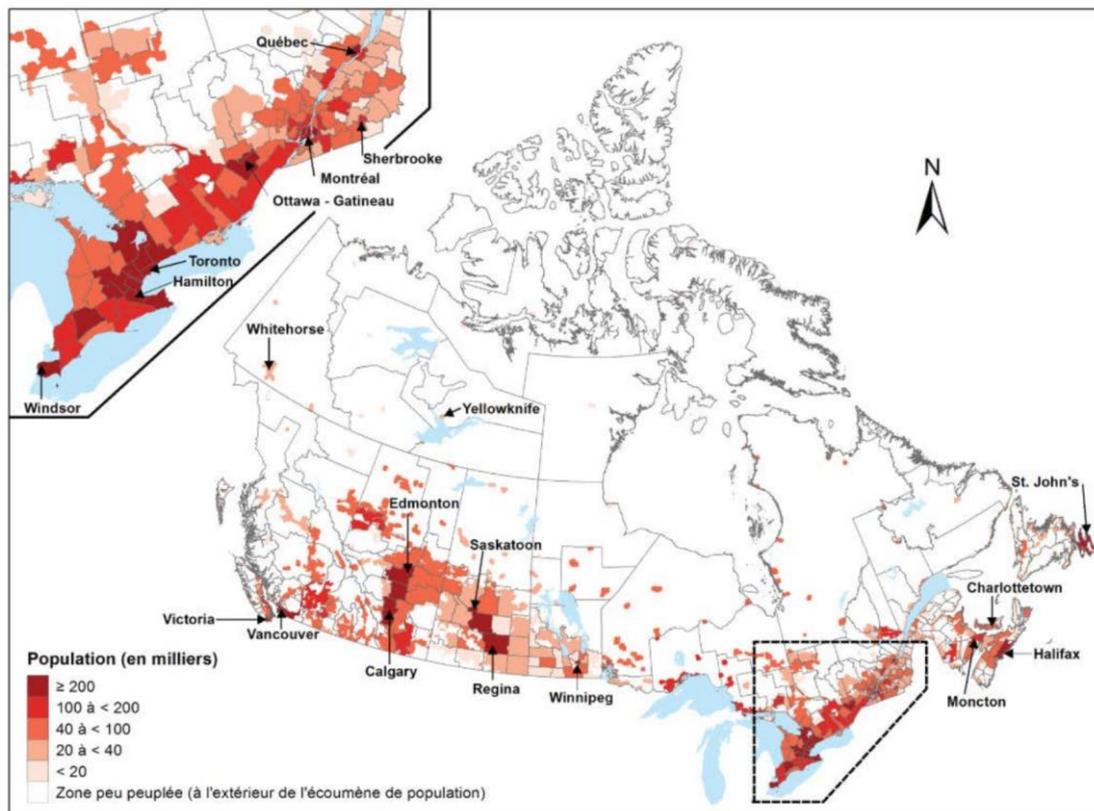


La question des VMS au Canada Un enjeu de recherche

1. PRESENTATION GENERALE DU PAYS D'ETUDE

Le Canada est un pays très vaste, généralement caractérisé par une faible densité de population et avec des contrastes évidents quant à sa répartition (*Carte 1*). Cette dernière se concentre sur 13 à 14% du territoire, surtout dans la vallée du Saint-Laurent, sur le pourtour des lacs Huron et Ontario et plus largement en frontière avec les Etats-Unis. Les 85% restant du territoire sont habités de manière sporadique, voire sont déserts⁴.

Les deux provinces les plus peuplées sont celles de l'Ontario et du Québec, toutes deux en façade Océanique.



CARTE 1 : REPARTITION DE LA POPULATION AU 1^{ER} JUILLET 2014, SELON LA DIVISION DE RECENSEMENT, CANADA

Source : *Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales*, Statistique Canada, 2014⁵

Avec une superficie classée⁶ comme étant la seconde plus importante au monde (9 984 670 km²) et une population de 35 851 800 habitants en 2015⁷, la densité moyenne nationale affiche 3,5⁸ habitants par Km². Malgré une augmentation de 95% entre 1961 à 2014⁹, la densité de population Canadienne est bien inférieure à celle des Etats-Unis¹⁰ (33,3 hab./Km²) et d'autant plus comparé à la moyenne de l'Union Européenne¹¹ (117,3 hab./Km²).

⁴ Source : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Canada_population/186050 (2015)

⁵ Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-214-x/91-214-x2015000-fra.pdf> (2015, p 68)

⁶ Source : <http://www.statistiques-mondiales.com/canada.htm> (2015)

⁷ Source : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo02a-fra.htm>

⁸ Source : <http://www.statistiques-mondiales.com/canada.htm> (2015)

⁹ Source : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=1&codeStat=EN.POP.DNST&codePays=CAN&codeThe me2=1&codeStat2=x&codePays2=USA&langue=fr> (2015)

¹⁰ Source : http://www.statistiques-mondiales.com/etats_unis.htm (2015)

¹¹ Source : http://www.statistiques-mondiales.com/union_europeenne.htm (2015)

2. NOTIONS DE PETITE VILLE ET DE VILLE MOYENNE

Il convient de bien circonscrire son objet pour la clarté de l'exposé¹².

2.1. DEFINITION SELON STATISTIQUES CANADA

L'institut national de statistique (Statistique Canada) n'utilise pas les termes de « petite ville » ou même « ville moyenne », mais plutôt « **Centre de population** » (CTRPOP).

Une région ayant une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classées dans la catégorie des régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes selon l'ampleur de leur population :

- ✓ *Les **petits centres de population**, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants ;*
- ✓ *Les **moyens centres de population**, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants ;*
- ✓ *Les **grands centres de population urbains**, comptent une population de 100 000 habitants et plus¹³.*

Au Canada, le recensement a lieu tous les cinq ans, le dernier a été mené en mai 2011 et comportait outre celui de la population, celui de l'agriculture, accompagné d'une enquête nationale auprès des ménages. Depuis ce dernier recensement, le terme « centre de population » remplace le terme « région urbaine ».

Les régions urbaines comprenaient une vaste gamme de régions à forte densité de population, allant des petits centres comptant une population de 1 000 habitants aux grands centres comptant une population de plus de 1 million. Cette approche ne tenait pas compte de la différence de la taille considérant toutes les régions urbaines comme faisant partie du même groupe. Comme il est généralement reconnu qu'il existe un continuum dynamique entre urbain et rural, l'emploi du terme « région urbaine » tel qu'il est défini peut mener à des interprétations fautives.

*Les centres de population sont ainsi classés en trois groupes selon la taille de leur population afin de refléter l'existence d'un **continuum entre urbain et rural**¹⁴.*

Le nombre de centre de population, pour les deux plus importantes provinces du Canada est présenté ci-après (*Tableau 1*).

TABLEAU 1 : NOMBRE DE CENTRES DE POPULATION POUR LA PROVINCE DU QUEBEC ET DE L'ONTARIO, EN COMPARAISON AVEC LE CANADA, 2011

*Source : Statistique Canada, 2016¹⁵
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016*

| Unité géographique | Canada (en 2011) | Québec (en 2011) | Ontario (en 2011) |
|---------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Petit CTRPOP | 857 | 224 | 237 |
| Moyen CTRPOP | 54 | 13 | 19 |
| Grand CTRPOP | 31 | 6 | 14 |

¹² BRUNEAU, Pierre, « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial », 1989, p. 7

¹³ Statistique Canada, 2016, source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo049a-fra.cfm>

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/table-tableau/table-tableau-1-fra.cfm> (2016)

2.1.1. Les critères

Les critères de délimitation des centres de population (CTRPOP) sont classés en ordre de priorité :

- ✓ Les régions urbaines de 2006 qui comptent au moins 1 000 habitants sont considérées comme centres de population en 2011.
- ✓ Si un îlot de diffusion¹⁶ ayant une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré est adjacent à un centre de population, il est alors ajouté à ce centre de population.
- ✓ Si un îlot de diffusion ou un groupe d'îlots de diffusion contigus, chacun ayant un minimum de 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré selon le recensement actuel, l'îlot de diffusion ou le groupe d'îlots de diffusion contigus est alors délimité en tant que nouveau centre de population.
- ✓ La distance par route entre les centres de population est mesurée. Si la distance est inférieure à deux kilomètres, les centres de population sont alors combinés en une seule, à condition qu'elles ne traversent pas les limites de régions métropolitaines de recensement (RMR) ou d'agglomérations de recensement (AR)¹⁷.
- ✓ Si un centre de population est situé à l'intérieur d'une subdivision de recensement (SDR)¹⁸ ou d'une localité désignée (LD)¹⁹, on calcule l'écart de superficie entre le centre de population et la SDR ou la LD. À des fins de confidentialité, si l'écart entre la superficie de la SDR et le centre de population est inférieur à 10 kilomètres carrés, on fait alors correspondre la limite du centre de population à celle de la SDR. Par contre, si la différence entre la LD et le centre de population est inférieur à 10 kilomètres carrés et que la population restante est inférieure à 100, le centre de population annexera complètement la LD²⁰.

2.2. DEFINITIONS SELON LE GOUVERNEMENT CANADIEN

2.2.1. Les petites villes

Les petites villes ne sont pas définies par leur population, mais bien à travers les services qu'elles offrent à la population. Aucun seuil n'est donc mentionné. On les décrit comme étant des municipalités disposant de services et d'installations publics ou privés identiques à ceux présents dans les grandes villes. Dans ces villes, le coût de la vie y est moins dispendieux²¹.

¹⁶ Définition abrégée d'îlot de diffusions (selon Statcan) : Territoire équivalant à un pâté de maisons dont les côtés sont délimités par des rues formant des intersections. Ces territoires couvrent l'ensemble du Canada.

Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo014-fra.cfm>

¹⁷ Définition abrégée de Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) (selon Statcan) : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau d'au moins 10 000 habitants.

Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo009-fra.cfm>

¹⁸ Définition abrégée d'une subdivision de recensement (SDR) (selon Statcan) : municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques (p. ex., une réserve indienne ou un territoire non organisé).

Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo012-fra.cfm>

¹⁹ Définition abrégée de Localité désignée (LD) (selon Statcan) : Correspond habituellement à une petite collectivité qui ne satisfait pas aux critères utilisés pour définir les municipalités ou les centres de population (régions d'au moins 1 000 habitants et d'au moins 400 habitants au kilomètre carré).

Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo018-fra.cfm>

²⁰ Statistique Canada, 2016, source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo049a-fra.cfm>

²¹ Gouvernement du Canada, 2016, source : <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/avant-ville.asp>

Exemples de petites villes canadiennes, d'Est en Ouest : Sydney (Nouvelle-Écosse) ; Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador) ; Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) ; Moncton (Nouveau-Brunswick) ; Trois-Rivières (Québec) ; Brandon (Manitoba) ; Moose Jaw (Saskatchewan) ; Red Deer (Alberta) et Kelowna (Colombie-Britannique).

2.2.2. Les villes moyennes

Le Gouvernement Canadien définit les villes de taille moyenne comme étant celles dont la population varie entre 100 000 et 1 million d'habitants²². Il est donné, en illustration de ce critère de population, des exemples de villes canadiennes²³.

2.3. DEFINITIONS SELON LA LITTÉRATURE EUROPEENNE ET NORD AMERICAINE

Les notions de villes petites ou moyennes sont difficiles à définir, étant donné l'absence de critères précis sur lesquels se baser pour classer ces villes. MATURANA et TERRA (2010, cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012) ont observé que « les définitions des termes ville moyenne ou petite ville changent en fonction des pays et des institutions »²⁴. Mais de manière générale, que l'on se positionne en Europe ou en Amérique du Nord, la ville moyenne demeure une notion floue, alors qu'une grande agglomération, ou le village, chacun en a une représentation (DEMAZIERE, HAMDOUCH, BANOVA et DAVIOT, 2011²⁵). Cet avis est partagé par de nombreux auteurs, à l'instar de BRUNET (1997, cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012), pour reprendre un qualificatif célèbre, la ville moyenne est pour les chercheurs un « objet réel non identifié »²⁶. Il arrive même que des auteurs, à l'image de Suzanne et Pierre-André TREMBLAY (2012), dans leur article « Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et Alma »²⁷ ne font même plus l'effort de définir clairement la notion de ville moyenne, n'ayant pas trouvé définition à leur goût dans les multiples travaux portant sur ce sujet. Ils ajoutent à leur article une note pour définir cette notion de ville moyenne : « Il est difficile de donner une définition claire de ce qu'il faut entendre par " ville moyenne ". Aux fins de ce texte, il s'agit de villes plus petites que Montréal ou Québec, mais plus grosses que les villages et dont les fonctions sont plus complexes que celles des localités rurales. »²⁸.

Il devient de ce fait nécessaire d'étudier ces différentes nomenclatures dans le but de dresser nos propres seuils, quant à l'élaboration du concept de ville moyenne supérieure.

2.3.1. Les critères

Dans la plupart des ouvrages les termes de « petite » et « moyenne » ville sont définis uniquement par leur taille. ARTH (2006, cité dans CADIEUX, 2015) affirme que « la méthode la plus classique pour caractériser les villes consiste à poser des limites statistiques en fonction de la population résidante dans une agglomération »²⁹.

En reprenant les dires de LAJUGIE et de BARRERE, l'auteur DESMARAIS (1984) précise « qu'il ne faut pas oublier que même si le volume de population est un élément important, il n'indique pas d'emblée le véritable rôle de la ville. Une ville de taille moyenne n'est pas forcément une ville moyenne au sens fonctionnel du terme (LAJUGIE, 1974). " La définition réelle des petites villes et des villes moyennes passe nécessairement par la conjonction de plusieurs critères géographiques : le poids démographique, mais aussi la fonction de centre local rayonnant sur un petit pays, et la morphologie urbaine, fort bien ressentie à travers les caractères de l'habitat, la concentration des commerces, un début d'animation citadine " (BARRIERE et al., 1980).³⁰

²² Gouvernement du Canada, 2016, source : <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/avant-ville.asp>

²³ Exemples de villes moyennes canadiennes, d'Est en Ouest : St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) ; Halifax (Nouvelle-Écosse) ; Ville de Québec (Québec) ; Ottawa (Ontario) ; Oshawa (Ontario) ; Hamilton (Ontario) ; St. Catharines (Ontario) ; Kitchener (Ontario) ; London (Ontario) ; Windsor (Ontario) ; Sudbury (Ontario) ; Winnipeg (Manitoba) ; Saskatoon (Saskatchewan) ; Regina (Saskatchewan) ; Calgary (Alberta) ; Edmonton (Alberta) et Victoria (Colombie-Britannique).

²⁴ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 138

²⁵ DEMAZIERE, Christophe, HAMDOUCH, Abdelillah, BANOVA, Ksenija, DAVIOT, Laure, « Observation des dynamiques économiques et stratégies des villes petites et moyennes en région Centre : Volume 1, Analyse des dynamiques de développement de 16 villes petites et moyennes de la région Centre », novembre 2011, p. 15

²⁶ *Ibid.*

²⁷ TREMBLAY, Suzanne et Pierre-André, « Défis et enjeux de la revitalisation intégrée dans les villes moyennes : le cas des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et Alma », Cahiers de géographie du Québec, vol. 56, n° 157, 2012, p. 208

²⁸ *Ibid.*

²⁹ CADIEUX, Philippe, « Analyse de la gouvernance des villes moyennes du Québec engagées dans une démarche de développement durable », juin 2015, p. 6

³⁰ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 356

Pour cette étude, il assurément retenu le critère de taille comme s'avérant incontestablement le point de départ d'une définition qui tiendra également compte de quatre facteurs déterminants pour nombre d'auteurs : le poids démographique (la taille), le rôle régional et la population desservie, le système urbain et le cadre de vie.

- La taille

TAULELLE (2010, cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012) note que « la plupart des auteurs utilisent dans un premier temps, la donnée démographique pour établir un repérage, mais il existe presque autant de seuils que de chercheurs ou d'organismes en charge de collecter et de traiter des données sur ces villes »³¹. « Petite et moyenne renvoient à une échelle relative » (DESMARAIS, 1984)³². « Une taille ni trop grande, ni trop petite mais moyenne » (BRUNEAU, 1989)³³.

A l'échelle européenne, l'étude des VPM (Ville petite et moyenne) menée dans le cadre de l'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen (ORATE-ESPON), en 2006, distingue cinq catégories statistiques (ÖIR, 2006, citée dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012)³⁴ :

TABLEAU 2 : CATEGORIES DE LA HIERARCHIE URBAINE A L'ECHELLE EUROPEENNE

Source : ÖIR, 2006, citer dans CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 138

Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

| | Niveau | Seuil inférieur | Seuil supérieur |
|----------------|--------|-----------------|-----------------|
| Non définie | 5 | < 100 000 | |
| Villes | 4 | 50 000 | 100 000 |
| Moyennes | 3 | 20 000 | 50 000 |
| Petites villes | 2 | 10 000 | 20 000 |
| | 1 | 3 000 / 5 000 | 10 000 |

A l'échelle stricte de la France, « le seuil supérieur qui caractérise les villes moyennes est de 200 000 habitants » (BRUNEAU, 1989)³⁵, en tenant compte des seuils établis par la DATAR³⁶. La limite inférieure pose quant à elle quelques difficultés puisque les auteurs ne s'entendent pas sur le nombre d'habitants minimal au sein d'une telle agglomération : cette limite « varie entre 20 000 et 50 000 habitants » (SANTAMARIA, 2000)³⁷. Une ville moyenne à l'échelle occidentale serait donc une unité comprenant entre 20 000 et 200 000 habitants. Nous voyons déjà la difficulté à comparer des entités dont le seuil maximum comprend 10 fois plus de population que le seuil minimum, d'autant plus que la notion de seuil est assez réductrice puisqu'elle ne prend pas en compte l'aspect plus fonctionnel ou qualitatif d'une ville³⁸.

BRUNEAU (1989) soutient avec vigueur que la réalité est toute autre au Québec. En fonction de son vaste territoire et de sa faible population, la définition de ville moyenne doit être adaptée à la situation de la Belle Province.

³¹ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 138

³² DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 356

³³ BRUNEAU, Pierre, « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial », 1989, p. 7

³⁴ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 138. D'après ÖIR, 2006, p. 30

³⁵ CADIEUX, Philippe, « Analyse de la gouvernance des villes moyennes du Québec engagées dans une démarche de développement durable », juin 2015, p. 6

³⁶ DATAR : La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

³⁷ ARTH, Emmanuel, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, p. 27

³⁸ *Ibid.*

TABLEAU 3 : CATEGORIES DE LA HIERARCHIE URBAINE DU QUEBEC (EN NOMBRE D'HABITANTS)

Source : BRUNEAU, Pierre, « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial », 1989, p. 26
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

| Niveau | Seuil inférieur | Seuil supérieur |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|
| Métropole | Montréal | |
| Grande ville | Québec | |
| Villes moyennes supérieures | 110 000 | 175 000 |
| Villes moyennes | 20 000 | 65 000 |
| Petites villes | 10 000 | 19 999 |
| Villes très petites | 2 500 | 9 999 |

Certaines confusions subsistent dans l'ouvrage de 1989. Durant tout son manifeste, Pierre BRUNEAU s'entend à définir les VM (Ville moyenne) et VMS (Ville moyenne supérieure) avec les seuils présents dans le *Tableau 3*, or il ouvre la porte d'autres intervalles démographiques par la suite, à savoir « [...] surtout les villes moyennes (20 000 hab. - 60 000 hab.) et les villes moyennes de niveau supérieur (60 000 hab. - 125 000 hab.) »³⁹ et « le plus souvent les villes moyennes comprennent entre 20 000 et 60 000 habitants »⁴⁰.

L'auteur québécois ayant considérablement contribué à la définition des termes de petites villes, villes moyennes et supérieures, présente en 2000, à travers l'ouvrage intitulé « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance »⁴¹ une révision de ses seuils démographiques pour classer lesdites villes (*Tableau 4*). Comme utilisé lors de son livre de 1989, le géographe et professeur d'université discrimine les villes selon sept niveaux de hiérarchie urbaine propre au territoire de la Province. Dans cet écrit, une moyenne pour chacune des catégories y est mentionnée.

TABLEAU 4 : CATEGORIES DE LA HIERARCHIE URBAINE DU QUEBEC REAJUSTEES (EN NOMBRE D'HABITANTS)

Source : BRUNEAU, Pierre, « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance », 2000, p. 33-34
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

| Niveau | Seuil inférieur | Seuil supérieur | Moyenne |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------|
| Métropole | Montréal | | / |
| Grande ville | Québec | | / |
| Villes moyennes supérieures | 125 000 | 200 000 | 155 000 |
| Villes moyennes | 20 000 | 70 000 | 40 000 |
| Petites villes | 5 000 | 20 000 | 10 000 |
| Centres de services (CS) | 2 000 | 5 000 | / |
| Centres de services élémentaires CSE | | | |

L'avantage majeur de ce dernier ouvrage est la classification et l'actualisation de seuil à une époque plus contemporaine de celle de notre étude. Notons qu'entre ces deux ouvrages, il n'y a pas eu de rectification quant à une catégorie incluant la population de 70 000 à 125 000 habitants.

L'emploi de ces termes, d'un espace régional à un autre ne renverra pas nécessairement à des tailles similaires. D'un territoire à l'autre, le rôle des VPM varie considérablement. Ainsi, « une ville qui compte 20 000 habitants en Norvège ou au Portugal peut avoir des fonctions qui correspondraient à celles que l'on trouve habituellement dans des villes de plus de 100 000 habitants en Allemagne ou

³⁹ BRUNEAU, Pierre, « Les villes moyennes au Québec : Leur place dans le système socio-spatial », 1989, p. 102

⁴⁰ *Ibid.* p. 7

⁴¹ BRUNEAU, Pierre, « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance », 2000, p. 33-34

en France » (CARRIERE, 2008⁴², cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012⁴³). Dans le contexte français des années 1970, Joseph LAJUGIE écrivait déjà : « [...] telle ville de petite taille (admettons 20 000 habitants ou même moins) devra être considérée comme une ville moyenne dans une région peu peuplée et peu urbanisée, alors qu'une ville deux fois ou trois fois plus peuplée, noyée dans le tissu urbain d'une région à haute densité démographique, ne joue pas nécessairement ce rôle et ne répond pas toujours à cette vocation » (LAJUGIE, 1974⁴⁴, cité dans CARRIER et DEMAZIERE, 2012⁴⁵ ; DESMARAIS, 1984⁴⁶). Toutefois en excluant les quelques cas particuliers, pour ce qui est de ce seuil de 20 000 habitants, il semble unanime pour l'ensemble des auteurs « qu'il serait la résultante de caractéristiques de la structure urbaine. En effet en parlant de la ville de taille moyenne, LAJUGIE affirme que " cette taille minimale (20 000 habitants) correspond à la " masse critique " en deçà de laquelle l'éventail de biens et de services offerts par ce centre est encore trop incomplet pour qu'il puisse effectivement relayer la métropole régionale " » (DESMARAIS, 1984)⁴⁷.

Face à une telle situation, il nous est plus préférable de retenir les seuils développés au sein des récents travaux de Pierre BRUNEAU, à savoir ceux du *Tableau 4*.

- Le rôle régional et la population desservie

Pour mieux cerner les significations de petite ville et de moyenne ville, il faut considérer celles-ci dans le cadre de la région, c'est-à-dire déterminer le type et l'importance des relations qu'elles entretiennent.

La petite ville et la moyenne tiennent le rôle de centres régionaux, c'est-à-dire qu'elles desservent en biens et services la population du territoire environnant. Leur rayonnement régional est à la mesure de leur importance. La notion de région ne peut s'appliquer indifféremment dans les deux cas. L'espace desservi par la petite ville correspondra à une région plus restreinte que celle de la ville moyenne. Ainsi nous pouvons parler de rayonnement plutôt local pour la petite ville [...].

Cette distinction s'apparente aussi à la densité du peuplement régional qui caractérise par le fait même l'importance de ces centres. [...] La population de la ville « doit être appréciée en fonction de la densité du tissu urbain régional et particulièrement, en fonction de l'étendue de l'espace desservi » (LAJUGIE, 1974).

La petite ville et la moyenne, dans leur région respective, ont des responsabilités de chef-lieu à des degrés différents à des niveaux différents. Desservir une région implique remplir des rôles dans les secteurs agricole, administratif, commercial, de service, industriel et éducatif.

En plus d'avoir des relations intra-régionales très fortes, la ville-centre entretient aussi des liens plus ou moins intenses avec les autres régions, ce qui donne lieu à un ensemble de relations ordonnées à l'intérieur d'un espace structuré⁴⁸.

- Le système urbain

Il reflète les relations hiérarchiques qui existent entre les villes appartenant à un même semis urbain.

Les qualificatifs de petite et moyenne sont attribués après comparaison de l'importance des différentes villes appartenant à un même semis urbain.

L'analyse de l'armature urbaine, c'est-à-dire qu'on pourrait délimiter cette région de base en cernant l'ensemble des villes qui entretiennent des relations entre elles, tout en tenant compte de la hiérarchie qui s'ensuit. Dans notre cas, la petite ville étend son influence à la communauté agricole organisée en hameaux ou en petits villages. Elle sert de lien entre le monde agricole et la ville moyenne. Celle-ci, beaucoup mieux équipée à tous

⁴² CARRIERE, Jean-Paul, « Les villes intermédiaires et l'Europe polycentrique ? », 2008, p. 20, 21 et 22

⁴³ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 139

⁴⁴ LAJUGIE, Joseph, « Les villes moyennes », 1974

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 356. D'après LAJUGIE, Joseph, « Les villes moyennes : Les petites villes en France », 1974, p. 18.

⁴⁷ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 356

⁴⁸ *Ibid.* p. 357

points de vue, dessert une population beaucoup plus nombreuse, dont plusieurs petites villes. À leur tour les moyennes villes subissent l'influence des grandes villes qui, elles, relèvent finalement de la ville prédominante [...].

Le système urbain est une forme d'organisation caractérisée par des relations très intenses entre les différentes villes sans égard à leur niveau hiérarchique [...].

Le territoire d'un système urbain coïncide avec les frontières géopolitiques puisque les relations y sont d'ordinaire plus aisées et fréquentes. Dans le cas du Québec, les forces politique, économique et culturelle favorisent les relations au niveau régional. Il faut donc retenir la région comme territoire de base pour établir les rapports de force entre les centres urbains⁴⁹.

L'armature urbaine peut être idéalisée, à l'image de la *Figure 1* ci-après qui suggère un « modèle » de relations hiérarchiques, entre lieux centraux de ceux davantage périphériques.

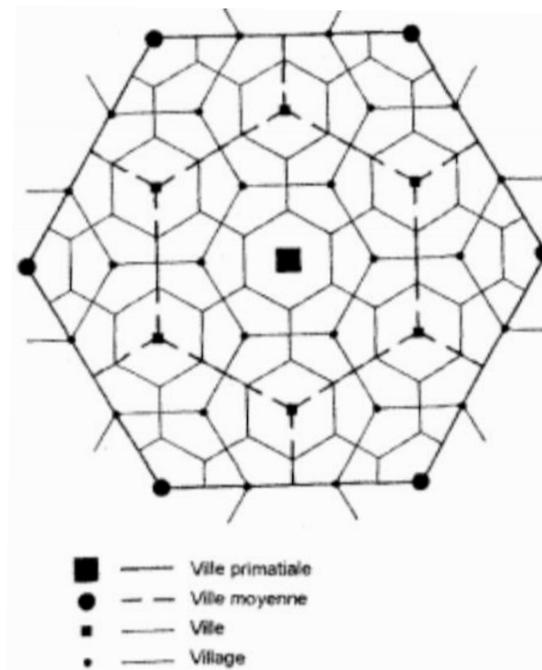


FIGURE 1 : THEORIE DES PLACES CENTRALES

Source : SIMARD, MERCIER et BRISSON, 2001, citée dans ARTH, Emmanuelle, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, P. 29

Dans son mémoire, ARTH divulgue quelques clefs de lecture pour mieux apprécier la *Figure 1* ci-dessus. « Ce système est hiérarchisé selon la taille des villes. Les entités de ce système, les biens, les personnes et l'information circulent librement selon la dimension des entités. En effet, plus la taille d'une ville est importante, plus la diversité des biens et services l'est également. Au sein de cet espace système, les villes n'apportent donc pas toutes les mêmes activités économiques. Une ville est souvent spécialisée dans un secteur économique particulier. Cette fonction principale peut être industrielle, commerciale, touristique, administrative, etc. »⁵⁰. L'auteur ajoute une condition importante quant à ce modèle relatif aux places centrales. « Cette régularité est possible si l'espace est lui aussi régulier, c'est-à-dire qu'il n'est pas soumis à des variations physiques importantes. Dans le cas d'un territoire accidenté (forte topographie), le modèle s'adapte aux variations des attributs géographiques du paysage »⁵¹.

⁴⁹ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 358

⁵⁰ ARTH, Emmanuelle, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, p. 29

⁵¹ ARTH, Emmanuelle, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, p. 30

- Le cadre de vie

*Une ville dont le rôle est de desservir une population régionale est de ce fait mieux équipée et possède un **secteur tertiaire plus développé**. Les habitants auront ainsi le privilège d'avoir **accès à un plus grand choix de biens et services, en plus d'avoir des infrastructures plus complètes et plus fonctionnelles** que ne pourrait offrir une ville de taille semblable n'ayant aucun rôle régional. Cela implique la possibilité de compter sur un **système scolaire assez complet (jusqu'au niveau universitaire dans certains cas), sur des services gouvernementaux, financiers, de santé, sur un ensemble de commerces et d'industries, ainsi que sur une diversité d'emplois : tout cela à peu de distance de son lieu de résidence**. De plus, la petite et moyenne ville ont, comparativement à la ville plus grande, l'avantage de pouvoir compter sur les « **biens naturels** » **comme l'espace, la nature, et les activités de plein air**.*

*Ces possibilités accrues pour une population entraînent une **amélioration du cadre de vie**. Ce terme est ici synonyme de milieu de vie, d'environnement, et non de niveau de vie économique⁵².*

- Conclusion des critères

On peut maintenant voir de façon beaucoup plus nette les éléments différents entre d'une part la petite ville et la moyenne et, d'autre part, les villes de petite ou de moyenne taille sans rôle régional.

***La population, bien qu'elle soit un critère important, n'en est pas moins qu'un des éléments parmi d'autres de la définition**. Il faut ajouter toute la **dimension régionale qui amène la ville à étendre sa zone d'influence et à remplir ses multiples rôles de ville-centre et de chef-lieu**. La responsabilité de desservir une population additionnelle amène la ville à être mieux pourvue en biens et services, mieux équipée en infrastructures, et globalement mieux organisée. Ce qui accorde à la population résidente des facilités additionnelles sans avoir à payer le prix d'une population trop considérable. Le cadre de vie dont elle bénéficie n'est ainsi pas comparable à celui d'une autre ville de même taille mais de rôle différent⁵³.*

2.3.2. Les petites villes

Le livre intitulé « Considération sur les notions de petite ville et de ville moyenne », ayant comme auteur Robert DESMARAIS, n'est pas des plus récents qu'il existe, loin de là. Néanmoins cet ouvrage permet aisément de mesurer le contexte historique (démographique, économique, sociétal, etc.) dans lesquels ont été plongées et sont sorties les VPM québécoises. Dans un premier temps, DESMARAIS suggère de suivre les critères élaborés précédemment, et de les préciser de façon à mieux cerner dans un premier temps la notion de petite ville, puis dans un second temps d'opérer de la même manière pour les villes moyennes.

Contrairement à ce que DESMARAIS (1984) a retenu comme seuil inférieur, à savoir 2 500 habitants, il est plus cohérent comme évoqué précédemment d'actualiser ces seuils avec des ouvrages plus récents, celui de BRUNEAU (2000) servira de référence pour cette définition propre à la province de Québec.

D'abord la taille. Il est alors retenu les limites approximatives de 2 000 à 20 000 habitants.

Cependant, comparativement aux autres critères, celui de la population n'est que l'indicateur d'une certaine organisation. Son importance ne doit pas être exagérée.

***Le critère clé est celui du rôle régional**. La petite ville, de par sa nature, est habituellement située dans les zones qui échappent à l'attraction immédiate des*

⁵² DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 358

⁵³ *Ibid.*

métropoles régionales (BARRERE et al., 1980). « **L'isolement et la forte identité régionale créent les petites villes** » (Ibid.). La zone d'influence qui se dessine autour de ce mini-pôle régional transforme cette ville **en petit centre de biens et services. Plus la population desservie sera grande et plus le secteur tertiaire sera développé** [...].

La véritable petite ville devrait **desservir une population totale (incluant la sienne) au moins équivalente au double de sa propre population**. À l'opposé, la limite supérieure ne peut se définir par un multiplicateur de 4 ou 5 par exemple, car pour la ville de 5 000 habitants cela représenterait une population totale de 20 000 à 25 000 ce qui ne peut être considéré comme exorbitant connaissant l'ordre de grandeur des petites villes, mais dans le cas d'une ville de 20 000 habitants cela totaliserait de 80 000 à 100 000 habitants. L'ordre de grandeur ainsi atteint dépasserait largement l'esprit de petit centre régional. **Nous dirons donc que la population totale desservie par une petite ville ne devrait pas excéder 50 000 habitants** [...].

Elle constitue la « cellule élémentaire de l'organisation régionale » et qu'elle est « impuissante à étendre loin son rayon d'action... » (Ibid.). **Sa zone d'influence dépendra de sa position géographique par rapport aux autres villes à caractère régional, de la densité du tissu urbain régional, du développement de son secteur tertiaire, et du réseau routier régional.**

La responsabilité de centre régional lui confère des rôles qui peuvent toucher plusieurs secteurs. Pour bien saisir ce fait, il faut se rappeler qu'il s'agit d'une évolution historique. **Elles constituent des « centres locaux nés pour la plupart des relations avec les campagnes qui les entourent** [...]. La plupart des petites villes ont joué dans le passé un rôle de commandement de la zone rurale proche et souvent même un rôle agricole en rapport avec leur propre terroir » (Ibid.). **Le niveau hiérarchique n'est qu'une résultante du rôle historique**. On est donc tenté de croire que le rôle premier de la petite ville demeure toujours agricole. Pourtant si hier il l'était vraiment avec ses activités d'encadrement et de services, de transformation et de commercialisation des produits, on doit constater que **la petite ville qui s'est urbanisée fortement a, dans la majorité des cas, perdu beaucoup de son caractère agricole** [...].

Le rôle administratif en est un autre qui a régressé à certains points de vue. Des services en ce domaine ont été centralisés dans les villes moyennes ou grandes. Cependant, d'autres ont gagné les petites villes. Il en est ainsi de l'éducation, de la santé, et des affaires sociales (Ibid.).

La petite ville est aussi l'instigatrice du développement économique de la petite région. **Autrefois celle-ci vivait dans une relative autarcie économique. Elle était le centre des activités artisanales et industrielles, elle constituait le marché local**⁵⁴.

Certaines étaient même le siège d'entreprises très spécialisées. Maintenant, elle accuse une forte dépendance industrielle envers les centres extérieurs et plusieurs anciennes entreprises n'ont pu s'adapter et évoluer (Ibid.). **Etant donné sa faible taille, il lui est difficile de diversifier ses secteurs d'emplois** pour la plupart des villes mono-industrielles spécialisées dans une branche de l'industrie et souvent même à l'intérieur de cette branche dans une production bien déterminée » (KAYSER et al. 1972).

La formation et les qualifications de la main-d'œuvre correspondaient en grande partie à la demande du temps. **L'élévation des niveaux de scolarité et de formation, le marché du travail peu diversifié** (nécessitant une main-d'œuvre peu qualifiée) **ont fait en sorte d'augmenter considérablement le phénomène d'exode de la population a plus qualifiée**⁵⁵.

⁵⁴ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 359

⁵⁵ Ibid., p. 360

2.3.3. Les villes moyennes

La ville moyenne se définit selon les mêmes critères mais son rôle est plus élaboré dû à son importance. Sa taille se situe entre 20 000 et 200 000 habitants approximativement. Ces deux extrêmes font quelque peu sursauter par leur écart assez considérable. On ne peut prétendre que ces limites recouvrent une même entité urbaine puisque cette classe pourrait se subdiviser en quelques sous-classes beaucoup plus homogènes dans le cadre d'une analyse structurelle. Toutefois il y a des caractéristiques communes à cet ensemble de villes. « Bien que leur importance démographique soit très inégale, ces villes ont en commun un rôle d'organisation de l'espace, et en particulier de la vie de relations » (BARRERE et al., 1980)⁵⁶. Leur rôle sur l'espace s'observe par leur force d'attraction, par leur polarisation sur les communautés environnantes. Ainsi par son rayonnement, la ville moyenne dessert une forte population régionale. « La ville moyenne se définit par rapport à la zone pour laquelle elle est un pôle d'attraction et de services » (GOHIER, 1973). Comme nous l'avons fait pour la petite ville, nous pouvons évaluer la population desservie par une véritable ville moyenne. La limite inférieure doit tenir compte du territoire plus vaste à desservir et de la densité démographique généralement plus forte, tandis que la limite supérieure ne doit pas surestimer l'influence de cette ville. Nous dirons donc que la ville moyenne devrait desservir une population totale (incluant la sienne) d'au moins 2,5 fois la sienne, et d'au plus 600 000 habitants.

Il faut bien saisir la réelle portée des critères quantitatifs. Ils servent d'indicateurs à un ordre de grandeur, d'exemples probants d'une certaine réalité. Fixer uniquement des limites de taille et de population desservie est une forme de réductionnisme statistique. L'argument le plus authentique de la petite ville et de la moyenne repose sur l'intégration et l'analyse de la ville dans sa région.

La ville moyenne semble faire preuve de préjugés favorables. En effet, « moyen est souvent identifié à équilibré, harmonieux, mesuré, par une confusion fréquente entre le quantitatif et le qualitatif » (PINCHEMEL, 1973).

Comme son qualificatif l'indique, la ville dite moyenne est l'intermédiaire dans la hiérarchie urbaine. Autant la petite ville est importante pour la communauté rurale, autant la ville moyenne l'est pour la petite. Ce rôle est d'autant plus important qu'il marque une décentralisation de plusieurs services de la grande ville. La petite ville étant généralement éloignée des grands centres, se tourne vers la ville moyenne qui lui fournit un support à accès facile : « Les villes moyennes ont à jouer un rôle d'équilibre et de relais vis-à-vis de leur proche région, rôle que ne peuvent pas jouer à leur place les villes plus importantes et plus éloignées » (GOHIER, 1973).

La plupart des villes moyennes possèdent une Chambre de commerce, des équipements scolaires et médicaux importants, une fonction bancaire, des réseaux d'autobus et ferroviaires, leur fonction commerciale importante inclut la redistribution et l'approvisionnement pour le commerce de gros et de détail, donc de grands magasins de centre-ville et des centres commerciaux en périphérie.

Cette concentration de biens et services procure aux habitants de la ville moyenne un cadre de vie supérieur aux habitants des villes de taille moyenne mais sans fonction régionale⁵⁷.

⁵⁶ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 361

⁵⁷ *Ibid.*, p. 362

Tout compte fait, la ville moyenne au sens fonctionnel du terme, offre des avantages de la grande ville dans un cadre urbain de taille moyenne. « Les villes moyennes à l'intersection de la vie urbaine et de l'espace rural, doivent permettre de trouver les formes nouvelles, modernes, d'une symbiose entre la ville et la campagne » (GUICHARD, 1973)⁵⁸.

2.4. QUELLE UNITE GEOGRAPHIQUE POUR L'ANALYSE ?

Il a été intéressant de comprendre ce que l'institut national de statistiques, le gouvernement Canadien ainsi que les nombreux auteurs, entendaient par les notions de petite ville et de ville moyenne. Ces deux statuts attribués à certaines villes semblent difficilement dissociables pour en apprécier la complexité à travers chaque territoire. Néanmoins, **il a été choisi de n'étudier qu'une seule catégorie de ville, à savoir les villes moyennes et tout particulièrement les villes moyennes supérieures (VMS).**

- La taille

En tenant compte en premier lieu des seuils démographiques avancés par Pierre BRUNEAU dans son ouvrage de 2000⁵⁹. **Les limites de taille se retrouvent être comprises entre 125 000 et 200 000 habitants. Les VMS se retrouvent ainsi, au Québec, au nombre de quatre.** « Il s'agit de Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières » (CARRIER, GINGRAS, 2004)⁶⁰.

TABLEAU 5 : POPULATION DES QUATRE VILLES MOYENNES SUPERIEURES DU QUEBEC

Source : Statistique Canada, 2016⁶¹
Réalisation : DESAUNAI, FREDEVAL, 2016

| Ville | Population (nombre d'habitants, 2011) | Population à desservir à minima (nombre d'habitants) | Municipalités de comté (MRC) | Population (nombre d'habitants, 2011) ⁶² |
|------------------------|---------------------------------------|--|------------------------------|---|
| Gatineau ⁶³ | 265 349 | 663 373 | Outaouais | 369 171 |
| Sherbrooke | 154 601 | 386 502 | Etrie | 310 733 |
| Saguenay | 144 746 | 361 865 | Saguenay-Lac-Saint-Jean | 274 880 |
| Trois-Rivières | 131 338 | 328 345 | Trois-Rivières ⁶⁴ | / |

Certes, les auteurs Mario CARRIER et Patrick GINGRAS ont identifié quatre VMS en 2000, ce choix de villes semble pertinent. Or les temps ont changé, la population a continué à gagner ces villes-centres, rendant obsolètes certains critères, à l'image de celui du nombre d'habitants à desservir au minimum (la ville moyenne devrait desservir une population totale (incluant la sienne) d'au moins 2,5 fois la sienne, et d'au plus 600 000 habitants). Le *Tableau 5* montre que pour chacune des villes, il est impossible de desservir à minima 2,5 fois sa population. Toutes les MRC s'avèrent sous peuplées, en comparaison du poids qu'occupent ces quatre villes respectivement.

L'analyse de leur évolution démographique et économique pour la période 1971-2001 révèle que, dans l'ordre, ce sont les villes de Gatineau et Sherbrooke qui ont connu la meilleure croissance et qui ont les meilleures perspectives d'avenir ; que la ville de Trois-

⁵⁸ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 363

⁵⁹ BRUNEAU, Pierre, « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance », 2000, p. 33-34

⁶⁰ CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 569

⁶¹ Statistique Canada, 2016

Source : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=408>

⁶² Institut de la statistique Québec, 2016, source : <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/recensement/2011/index.html>

⁶³ Statistique Canada, 2016

Source : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2481017>

⁶⁴ La ville de Trois-Rivières est devenue sa propre MRC depuis 2002. Elle n'a donc plus de population à desservir en dehors de la sienne.

Rivières connaît depuis les années 1990 une stabilité précaire, et que la ville de Saguenay est engagée depuis la dernière décennie dans une relative phase de déclin (CARRIER, GINGRAS, 2004)⁶⁵. [...] Située dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la ville de Saguenay se trouve dans un environnement forestier relativement dense, à la périphérie nord de l’œkoumène québécois, et à plus de 200 km de la région métropolitaine la plus proche (Québec). La ville de Gatineau qui représente la partie québécoise de la RMR d’Ottawa-Gatineau, se trouve dans la région de l’Outaouais, à la frontière ontarienne. La particularité de Gatineau est qu’elle fait partie d’un ensemble métropolitain composé de la capitale fédérale, Ottawa, ce qui n’est certainement pas sans incidences sur le développement économique, mais aussi démographique de Gatineau (Ibid.)⁶⁶.

Ce dernier constat relaté par les auteurs constitue le principal et unique critère d’exclusion de la ville de Gatineau.

« La ville de Trois-Rivières, en Mauricie, à mi-chemin entre Québec et Montréal, prend place sur un axe de 300 km qui accapare plus de 50% de la population du Québec. Sherbrooke se situe à l’extrême Sud de la province, non loin de la frontière américaine, et relativement près de Montréal, au Sud-est » (Ibid.)⁶⁷.

Leur position respective avec Montréal est présentée dans le *Tableau 6* qui suit.

TABLEAU 6 :DISTANCES ROUTIERES ENTRE LES QUATRE VMS ET LE CENTRE-VILLE DE MONTREAL

Source : CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 571

| RMR | Saguenay ¹ | Ottawa-Gatineau ² | Trois-Rivières ³ | Sherbrooke ⁴ |
|--------------------------|-----------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Centre-ville de Montréal | 461 km | 204 km | 143 km | 149 km |

1 : Distance à partir du secteur Chicoutimi.

2 : Distance à partir du secteur Hull-Centre-ville.

3 : Distance à partir du centre-ville de Trois-Rivières.

4 : Distance à partir du centre-ville de Sherbrooke.

SOURCE : Transports Québec

[p://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/distances/index.asp](http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/information/distances/index.asp).

- Le rôle régional et la population desservie

« Le sens fonctionnel est le facteur clé pour déterminer la moyenne ville. **Il implique la fonction régionale, la fonction de desserte**, ce qui confère à la ville en question un rôle privilégié dans l’armature urbaine. Cette responsabilité est vérifiée par le regroupement des municipalités du Québec en Municipalités régionales de comté (MRC) » (DESMARAIS, 1984)⁶⁸.

La ville de Trois-Rivières n’est pas retenue pour l’étude, du fait que depuis 2002 cette dernière ne fait plus partie d’une MRC⁶⁹. Ainsi Trois-Rivières ne constitue pas un chef-lieu. Il sera plus difficile, dans le cadre de l’étude, d’identifier la population desservie, souvent étudiée avec les limites administratives.

⁶⁵ CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 569

⁶⁶ Ibid., p. 570-571

⁶⁷ Ibid., p. 571

⁶⁸ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 363

⁶⁹ Wikipédia, Chapitre 7, Organisation administrative, 2016, source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Trois-Rivi%C3%A8res>

CARRIER et DEMAZIERE (2012) précisent que :

Ces facteurs géoéconomiques, à l'heure de l'économie du savoir, jouent de leur influence positive pour bon nombre de VPM, particulièrement celles qui sont à proximité spatiale des métropoles, même si, contrairement à ce que l'on pense parfois, cette proximité spatiale n'est pas univoque. C'est ce que montre l'article de Pierre-Yves LÉO, Jean PHILIPPE et Marie-Christine MONNOYER. Effectivement, les auteurs démontrent que la proximité spatiale avec les métropoles peut jouer favorablement, mais aussi défavorablement pour les VPM. S'il y a des villes qui profitent de cette proximité, il y en a qui en souffrent, de même qu'il y a des villes à qui rapporte l'éloignement métropolitain, mais aussi d'autres qui en paient le prix. Il y a même des villes pour qui la distance des métropoles ne présente pas d'effet. Il y a aussi le dynamisme des métropoles qui peut avoir un impact sur la réussite des politiques des villes moyennes. Les auteurs concluent sur cette question de la proximité spatiale métropolitaine, que son impact peut être très variable selon les cas, voire selon les époques⁷⁰.

C'est dans cette question de relative proximité avec une métropole que le choix d'étudier la ville de Sherbrooke semble judicieux. Il serait effectivement très intéressant d'apprécier le rôle tenu par Sherbrooke dans son espace régional, en tenant compte des externalités que peut dégager la métropole Montréalaise. D'autres part, en raison de l'existence de seulement deux grandes agglomérations au Québec, il est soutenable de défendre que les villes moyennes ont un rôle à jouer dans le développement régional, puisque ce sont celles qui sont les plus importantes (démographiquement et administrativement) dans la grande majorité des régions québécoises.

- Le système urbain

« Le territoire d'un système urbain coïncide avec les frontières géopolitiques puisque les relations y sont d'ordinaire plus aisées et fréquentes. Dans le cas du Québec, les forces politique, économique et culturelle favorisent les relations au niveau régional. Il faut donc retenir la région comme territoire de base pour établir les rapports de force entre les centres urbains » (DESMARAIS, 1984)⁷¹.

- Le cadre de vie

Au premier abord, l'étude permettra de le confirmer, mais « ces villes offrent tous les services qu'une ville moyenne est en mesure de fournir, tant pour ce qui est de l'éducation (cégep, écoles secondaires), de l'emploi (diversité des emplois disponibles), des services commerciaux (grandes et moyennes surfaces, petits commerçants), de la santé (hôpitaux, CLSC, associations d'entraide et de soutien) et des loisirs (aréna, associations sportives, culturelles et philanthropiques, salle de spectacle) » (ARTH, 2006)⁷².

- Conclusion

Compte tenu des critères avancés précédemment, **les villes moyennes supérieures retenues sont Sherbrooke et Saguenay**. Elles se distinguent des « villes moyennes par leur population plus importante, leur base économique plus solide et plus diversifiée et leur fonction de capitale administrative dans leur région respective » (BRUNEAU, 2000)⁷³.

Toutefois, « **le poids total de ces quatre VMS dans l'économie et la démographie québécoises, s'avère relativement faible** ; néanmoins, elles seront sûrement **au centre des politiques publiques visant le développement des régions administratives où elles occupent le rôle de pôle régional** » (CARRIER, GINGRAS, 2004)⁷⁴.

⁷⁰ CARRIER, Mario, DEMAZIERE, Christophe, « Introduction la socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », 2012/2 (avril), p. 143

⁷¹ DESMARAIS, Robert, « Considérations sur les notions de petite ville et de ville moyenne », 1984, p. 358

⁷² ARTH, Emmanuelle, « L'influence des villes moyennes sur la géographie sociale des milieux périphériques. L'exemple de la microrégion du Lac-Saint-Jean », Août 2006, p. 29

⁷³ BRUNEAU, Pierre, « Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance », 2000, p. 33-34

⁷⁴ CARRIER, Mario, GINGRAS, Patrick, « Les villes moyennes. Analyse démographique et économique, 1971-2001 : note de recherche », 2004, p. 569

2.5. PROBLEMATIQUE, QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHESE

Ce paragraphe est une transition entre la phase de définition et de contextualisation du sujet ci-dessus, et la présentation du protocole d'enquête à venir. Au vue de la présentation de la manière dont peuvent être définies les villes moyennes supérieures, nous pouvons désormais ré-énoncer et décomposer notre problématique, qui est la suivante : **Comment caractériser les villes moyennes supérieures québécoise ?** Revenons succinctement sur le terme « caractériser » qu'il faut comprendre au sens que lui donne le Larousse, c'est-à-dire « mettre en relief leur trait dominant »⁷⁵. A travers cette problématique nous chercherons à répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quelles sont les variables qui permettent de dresser le portrait des VMS ?
- ✓ Quelles sont les forces et les faiblesses qui constituent l'identité des VMS ?
- ✓ A la lumière de ces analyses peut-on déterminer une variable plus représentative des VMS ?

Au vue des réponses que nous essaierons d'apporter à ces questions qui décomposent d'une certaine manière notre problématique, nous testerons l'hypothèse suivante que le facteur géographique, c'est-à-dire la localisation de la VMS et son accessibilité c'est-à-dire la facilité ou non que l'on a à atteindre ces villes moyennes supérieures au Québec à un rôle déterminant dans la dynamique de celles-ci.

⁷⁵ Source : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/caract%C3%A9riser/13062> (2016)